



COMMISSION DES ASSURANCES

2005 avait été la première année d'existence réelle de la Commission des Assurances de la FFVL (CdA), une année de structuration interne, de négociations spécifiques et de prospective.

2006 avait été une année très active, avec notamment :

- Choix d'Air Courtage comme courtier fédéral pour les exercices 2007-2009.
- Finalisation, avec ce nouveau courtier, des nouveaux contrats d'assurances fédéraux pour ces mêmes exercices, avec de multiples compagnies d'assurances.
- Contribution à la mise en forme des différents packs assurances affichables sur les formulaires licences-assurances 2007.

2007 a été une année d'activité moins dense, mais plus axée sur l'observation de la première année d'exercice de ces nouveaux contrats, avec toutefois quelques avancées supplémentaires, dans la défense des intérêts de nos licenciés et la prise en compte de leurs besoins.

Nos relations et notre communication avec notre nouveau courtier se sont révélées excellentes. Nous avons trouvé auprès d'Air Courtage, disponibilité, écoute, réactivité, et avons développé avec eux un grand plaisir à travailler ensemble.

Air Courtage a souligné l'excellence de ces relations avec la Commission des Assurances, le Bureau Directeur, les structures, clubs et écoles, les licenciés.

Parmi les quelques avancées pour l'exercice 2008, citons **la prise en charge par la FFVL de la couverture assurance des balises météo de moins de deux ans**, les couvertures étendues au **catakite** et au **kitewing** sans surprime, la nouvelle **individuelle accident pour les journées découverte** (IJD), les nouvelles couvertures en RC pour les **groupes jeunes kite** et les **jeunes kiters**.

Au bilan financier pour 2007, l'analyse a montré la très bonne adéquation entre les montants des primes RC/IA payées par les licenciés et les sinistralités associées, gage de pérennité des contrats et des primes pour les années futures.

La même analyse concernant la prime "Assistance - Rapatriement" montre que celle-ci reste aujourd'hui à l'avantage des licenciés (!)

Après une première année de fonctionnement de l'assurance « matériel » considérée comme étant une année de mise en œuvre par notre assureur, celui-ci a souhaité poursuivre ce produit avec la FFVL en 2008.

En 2007, 93% des licenciés FFVL ont souscrit au contrat fédéral. 70% des biplaceurs ont souscrit à l'IA passager non-nominative annuelle.

2008 sera sans doute une année à l'image de 2007 : Analyse de l'existant, définitions de nouveaux besoins, gestion de cas et de situations particulières.

Parmi ceux et celles-ci, l'éventuelle obligation de délivrance d'un titre de transport aux passagers des vols biplace rémunérés.

Après une année moins dense que la précédente, je tiens à remercier tous les membres de la CdA pour leurs interventions sur tous ces sujets ponctuels :

Jean-Pierre Lame, Jean-Louis Coste, François Duchesne de Lamotte, Henri Prieur, Daniel Plumet, Yves Remond, Jean François Masson, Christian Quest, Jean-Sébastien Couloumies.

Roland Kaouane a quitté la Commission, considérant sa mission terminée après négociation des nouveaux contrats.

Merci à lui pour le travail effectué.

Gérard Delacote rejoint la Commission en 2008, représentant la Direction technique nationale.

Bienvenue à lui.

Je remercie Claude, Emilie et Sophie du secrétariat pour leur motivation et leur implication dans ce domaine technique et pointu, mais "sensible" qu'est celui des assurances.

Gérard Vieux

Responsable Commission des Assurances FFVL